



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux (RPD) DORS/2022-272

Date de préparation initiale : 2024.01.08

Page 1 sur 10

Murphy's Concentrated Tire and Tube Mounting Compound

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Murphy's Concentrated Tire and Tube Mounting Compound

Code produit : 93-11LNF ou 2006-5

Usage recommandé du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Lubrifiant pour pneus.

Restrictions d'utilisation : Non déterminé ou sans objet.

Raisons des restrictions d'utilisation : Non déterminé ou sans objet.

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

États-Unis

JTM Products

31025 Carter Street

Solon, OH 44139

440-287-2302 ou 800-229-6744

Numéro de téléphone d'urgence :

États-Unis

ChemTel

1-800-255-3924 (24 heures)

SECTION 2 : Identification de danger

Classification conforme au Règlement canadien sur les produits dangereux (RPD) DORS/2022-272, à la Révision 7 du SGH et à certaines dispositions de la Révision 8 du SGH.

Classification de danger

Corrosion de la peau, catégorie 1A

Lésions oculaires graves, catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H318 Provoque de graves lésions oculaires

Déclaration de mise en garde :

P102 Garder hors de la portée des enfants

P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

P264 Laver soigneusement la peau pendant 15 minutes après manipulation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux (RPD) DORS/2022-272

Date de préparation initiale : 2024.01.08

Page 2 sur 10

Murphy's Concentrated Tire and Tube Mounting Compound

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.
P303+P361+P353 SI SUR LA PEAU (ou sur les cheveux) : Enlever immédiatement tout vêtement contaminé. Rincer la peau avec de l'eau ou douche.
P305+P351+P338 SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un médecin.
P321 Traitement spécifique (voir les Sections 4 à 8 de cette FDS et toute information supplémentaire sur l'étiquette du produit).
P363 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la tenir dans une position confortable pour lui permettre de respirer.
P405 Stocker dans un endroit fermé à clé.
P501 Éliminer le contenu et le conteneur conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationales.

Dangers pour la santé non classés ailleurs (HHNOC) :

Aucun

Dangers physiques non classés ailleurs (PHNOC) :

Aucun

SECTION 3 : Composition / informations sur ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 1310-58-3	Hydroxyde de potassium	3 à 7

Informations supplémentaires : Aucune information additionnelle.

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation :

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais et la placer dans une position confortable pour respirer. Maintenir la personne au repos. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, lui donner de l'oxygène. Si la respiration s'est arrêtée, commencer la respiration de secours. En cas de symptômes respiratoires, consulter un médecin / attention.

Après un contact avec la peau :

Le traitement est urgent. Consulter un médecin d'urgence. Enlever les vêtements et les souliers contaminés. Rincer la peau à grande eau [douche] pendant plusieurs minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Après un contact avec les yeux :

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau tiède pendant 15 minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Protéger l'œil nu. Consulter immédiatement un médecin, de préférence chez un ophtalmologiste.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux (RPD) DORS/2022-272

Date de préparation initiale : 2024.01.08

Page 3 sur 10

Murphy's Concentrated Tire and Tube Mounting Compound

Après ingestion :

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison. Se rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, placer sur le côté gauche avec la tête baissée pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Se procurer immédiatement des soins médicaux.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

L'exposition cutanée peut entraîner des rougeurs, des douleurs, des brûlures, une inflammation et des lésions tissulaires. L'exposition oculaire peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures, des larmolements, des lésions cornéennes et une perte de la vision. L'exposition par inhalation peut entraîner une toux, un mal de gorge, une sensation de brûlure et un essoufflement. L'exposition par ingestion peut entraîner des brûlures de la bouche et la gorge, des douleurs abdominales, une sensation de brûlure dans la gorge et la poitrine, des nausées, des vomissements, un choc ou chute.

Symptômes et effets retardés :

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact).

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Soins médicaux immédiats :

En cas de contact avec les yeux, consultez rapidement un médecin tout en poursuivant le rinçage.
En cas de contact avec la peau, consultez rapidement un médecin tout en poursuivant le rinçage.
En cas d'ingestion, consulter rapidement un médecin.

Traitement spécifique :

Traiter de façon symptomatique.

Notes pour le médecin :

Aucun.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Brouillard/brume d'eau, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse résistante à l'alcool.

Agents d'extinction inappropriés :

Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques résultant du produit chimique :

La décomposition thermique peut produire des fumées/gaz irritants/toxiques.

Équipement de protection spécial pour les pompiers :

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un masque intégral fonctionnant en mode de pression positive.

Précautions particulières :

Éviter tout contact avec la peau, les yeux, les cheveux et les vêtements. Ne pas respirer les fumées/ gaz/ brouillards/ aérosols/vapeurs/poussières. Sortir les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut se faire sans danger. Utiliser de l'eau pulvérisée/du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Éviter le ruissellement inutile des agents d'extinction qui peuvent causer de la pollution.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux (RPD) DORS/2022-272

Date de préparation initiale : 2024.01.08

Page 4 sur 10

Murphy's Concentrated Tire and Tube Mounting Compound

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence :

Évacuer le personnel non nécessaire. Ventiler la zone. Éteignez toutes les sources d'ignition. Portez l'équipement de protection individuelle recommandé (voir section 8). Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs, poussières et aérosols. Ne pas marcher sur le produit renversé. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Précautions environnementales :

Éviter des fuites et déversements dans l'avenir si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection individuelle appropriés. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Contenir et recueillir les déversements et placer dans un conteneur approprié pour une élimination future. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir section 13).

Référence à d'autres sections :

Utiliser un équipement de protection individuelle voir la Section 8. Pour les mesure préventives, voir la Section 13.

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir section 8). Éviter le contact avec la peau/les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré. N'ajoutez pas d'eau au produit corrosif. S'il est nécessaire de mélanger un produit corrosif avec de l'eau, ajoutez lentement le corrosif à de l'eau froide, en petites quantités, et remuez fréquemment. Éviter de respirer les brouillards/ vapeurs/ aérosols / poussières. Ne pas manger, boire, fumer ni utiliser de produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Laver soigneusement les zones affectées après la manipulation. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir section 10). Conserver le conteneurs bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'abri de la lumière directe du soleil et loin des voies de sortie. Conserver dans un contenant résistant aux matières corrosives et possédant un revêtement intérieur résistant. Inspectez régulièrement les conteneurs et la zone de stockage pour détecter tout signe de fuite ou de dommage. Conserver les conteneurs à une hauteur convenable pour la manipulation, si possible sous le niveau des yeux. Les étagères hautes augmentent le risque de chute de conteneurs, de blessures et d'exposition. Assurez-vous que l'équipement approprié de lutte contre l'incendie et de nettoyage des déversements est facilement disponible. Conserver à l'écart des aliments et breuvages. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Conserver à l'abri de la chaleur, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Conserver séparément. Maintenir le conteneur bien fermé. Entreposer à l'écart des matières inflammables. (Voir section 10).

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition /protection personnelle

Seules les substances avec des valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identificateur	Concentration autorisée
Alberta	Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Limite maximum : 2 mg/m ³
Colombie-Britannique	Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Limite maximum : 2 mg/m ³
Manitoba	Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Limite maximum : 2 mg/m ³

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux (RPD) DORS/2022-272

Date de préparation initiale : 2024.01.08

Page 5 sur 10

Murphy's Concentrated Tire and Tube Mounting Compound

Ontario	Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Limite maximum : 2 mg/m ³
Quebec	Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Limite maximum : 2 mg/m ³
Saskatchewan	Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Limite maximum : 2 mg/m ³
New Brunswick	Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Limite maximum : 2 mg/m ³

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Information sur les procédures de suivi :

Non déterminé ou sans objet.

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou de la manipulation du produit. Assurer une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur, de brouillards et de poussières en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail, tout en respectant les normes nationales en vigueur (ou équivalentes).

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux et du visage :

Utiliser des lunettes de sécurité avec des protections latérales ou des lunettes de protection. Envisagez l'utilisation d'un écran facial pour la protection contre les éclaboussures. Utiliser un équipement de protection des yeux qui a été testé et approuvé par des normes nationales reconnues (ou équivalent).

Protection de la peau :

Gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes aux normes appropriées. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. En considérant les paramètres spécifiés par le fabricant des gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent toujours leurs propriétés protectrices. Il convient de noter que le temps de protection pour toute matière de gants peut être différent en fonction des fabricants de gants. Dans le cas de mélanges consistant de différentes substances, le temps de protection par les gants ne peut pas être évalué avec précision. Éviter tout contact cutané avec des gants usagés. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les gants usés et les vêtements contaminés. Une protection complète du corps doit être portée. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être sélectionné en fonction de la tâche exécutée et des risques encourus, et doit être approuvé par un spécialiste avant la manipulation de ce produit. Assurez-vous que tous les équipements de protection individuelle sont approuvés par les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail ou à un niveau acceptable (si les limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur approuvé par les normes nationales reconnues (ou équivalent) doit être porté.

Mesures générales d'hygiène :

Lors de la manipulation de produits chimiques, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains après la manipulation, avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. Effectuez un entretien de routine.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

État physique	Liquide (Gel)
Couleur	Non déterminé ou non disponible
Odeur	Terne
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé ou non disponible
Point d'ébullition initial / plage	>104 °C

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux (RPD) DORS/2022-272

Date de préparation initiale : 2024.01.08

Page 6 sur 10

Murphy's Concentrated Tire and Tube Mounting Compound

Inflammabilité (solide, gaz)	Non-inflammable
Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosivité	Non déterminé ou non disponible
Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosivité	Non déterminé ou non disponible
Point d'éclair	>93 °C
Température d'auto-inflammation	Non déterminé ou non disponible
Température de décomposition	Non déterminé ou non disponible
pH	11
Viscosité cinématique	Non déterminé ou non disponible
Solubilité	Eau : Complètement soluble
Coefficient de partage - n-octanol/eau	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur	Non déterminé ou non disponible
Densité	Non déterminé ou non disponible
Densité relative	0,99
Densité de vapeur relative	Non déterminé ou non disponible
Caractéristiques des particules	Non déterminé ou non disponible

Autres informations : Aucune information additionnelle.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Non réactif dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses :

Aucune réaction dangereuse n'est prévue dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

Conditions à éviter :

Éviter la génération de aérosols et brouillards, de chaleur extrême, de flammes nues, de surfaces chaudes, d'étincelles, de sources d'inflammation et de matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être produit.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
Hydroxyde de potassium	orale	DL50 Rat : 333 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux (RPD) DORS/2022-272

Date de préparation initiale : 2024.01.08

Page 7 sur 10

Murphy's Concentrated Tire and Tube Mounting Compound

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation :

Provoque des brûlures cutanées et des lésions oculaires graves.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Hydroxyde de potassium	Provoque de brûlures cutanées graves.

Dommages/irritations oculaires sévères

Évaluation :

Provoque des lésions oculaires graves.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Hydroxyde de potassium	Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux (RPD) DORS/2022-272

Date de préparation initiale : 2024.01.08

Page 8 sur 10

Murphy's Concentrated Tire and Tube Mounting Compound

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables :

Contact avec la peau, ingestion, inhalation, contact avec les yeux.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Voir la section 4 de la FDS.

Autres informations :

Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique (à long terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Hydroxyde de potassium	L'évaluation de la persistance basée sur la biodégradabilité n'est pas pertinente pour les composés inorganiques tels que cette substance.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Hydroxyde de potassium	L'évaluation de la bioaccumulation à l'aide d'une évaluation classique du FBC n'est pas considérée comme pertinente pour les composés inorganiques tels que cette substance.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Hydroxyde de potassium	L'évaluation de la mobilité dans le sol ne s'applique pas aux composés inorganiques tels que cette substance.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux (RPD) DORS/2022-272

Date de préparation initiale : 2024.01.08

Page 9 sur 10

Murphy's Concentrated Tire and Tube Mounting Compound

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données sur le produit :

Évaluation PBT : Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT.

Évaluation vPvB : Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme vPvB.

Données sur la substance :

Évaluation PBT :

Hydroxyde de potassium	Les critères PBT ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.
------------------------	---

Évaluation vPvB :

Hydroxyde de potassium	Les critères vPvB ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.
------------------------	--

Autres effets indésirables :

Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Considérations d'élimination

Méthodes d'élimination :

Il relève de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables. Éliminer conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales applicables.

Colis contaminés :

Non déterminé ou sans objet.

SECTION 14 : Informations de transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	1760
Nom d'expédition approprié UN	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. Hydroxyde de potassium
Classe(s) de danger UN pour le transport	8 
Groupe d'emballage	I
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun
Quantités faisant l'objet d'une exception	2,5 L
Quantité limitée	0,5 L

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	1760
Nom d'expédition approprié UN	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. Hydroxyde de potassium
Classe(s) de danger UN pour le transport	8 
Groupe d'emballage	I
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux (RPD) DORS/2022-272

Date de préparation initiale : 2024.01.08

Page 10 sur 10

Murphy's Concentrated Tire and Tube Mounting Compound

Numéro EMS	F-A, S-B
Catégorie d'arrimage	Catégorie B
Quantités faisant l'objet d'une exception	E0
Quantité limitée	0 L

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	1760
Nom d'expédition approprié UN	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. Hydroxyde de potassium
Classe(s) de danger UN pour le transport	8 
Groupe d'emballage	I
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun
Code ERG	8 L
Quantités faisant l'objet d'une exception	E0
Passager et cargo	0,5 L
Cargo aérien uniquement	2,5 L

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) : Tous les ingrédients sont répertoriés ou exclus.

Liste extérieure des substances (NDSL) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Informations supplémentaires : Aucune information additionnelle.

SECTION 16 : Autres informations

Avis de non-responsabilité :

Ce produit a été classé conformément au Règlement canadien sur les produits dangereux (RPD) DORS/2022-272, à la Révision 7 du SGH et à certaines dispositions de la Révision 8 du SGH. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

Date de préparation initiale : 2024.01.08

Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit